



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTAL

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°15-2018-019

PUBLIÉ LE 6 AVRIL 2018

Sommaire

Préfecture du Cantal

15-2018-04-06-001 - Arrêté préfectoral n° 2018 - 440 du 6 avril 2018 chargeant M. Serge DELRIEU, Sous-Préfet de Saint-Flour d'assurer la suppléance des fonctions de

Sous-Préfet de Mauriac du lundi 9 avril 2018 à 8h00 au lundi 16 avril 2018 à 8h00 (1 page) Page 3



PRÉFET DU CANTAL

**Arrêté préfectoral n° 2018 - 440 du 6 avril 2018
chargeant M. Serge DELRIEU, Sous-Préfet de Saint-Flour
d'assurer la suppléance des fonctions de Sous-Préfet de Mauriac
du lundi 9 avril 2018 à 8h00 au lundi 16 avril 2018 à 8h00**

Le Préfet du Cantal, Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU le décret de M. le Président de la République en date du 13 octobre 2016 nommant Mme Isabelle SIMA, Préfet du Cantal,

VU le décret de M. le Président de la République en date du 18 mars 2016 nommant M. Serge DELRIEU, Sous-Préfet de Saint-Flour,

VU le décret de M. le Président de la République en date du 8 août 2017 nommant Mme Nathalie GUILLOT JUIN, Sous-Préfète de Mauriac,

Considérant l'absence du département de Mme Nathalie GUILLOT JUIN, Sous-Préfète de Mauriac, du lundi 9 avril 2018 à 8h00 au lundi 16 avril 2018 à 8h00,

SUR proposition de M. Serge DELRIEU, Sous-préfet de Saint-Flour, Secrétaire Général de la Préfecture du Cantal par intérim,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : M. Serge DELRIEU, Sous-préfet de Saint-Flour, est chargé d'assurer la suppléance des fonctions de Sous-Préfet de Mauriac du lundi 9 avril 2018 à 8h00 au lundi 16 avril 2018 à 8h00

ARTICLE 2 : M. Serge DELRIEU, Sous-préfet de Saint-Flour, Secrétaire Général de la Préfecture du Cantal par intérim, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Préfet,

Signé,

Isabelle SIMA